

Le long de la Cure par le vieux pont de Pierre-Perthuis



Randonnée n°2165052

Une randonnée proposée par Netra

À partir du charmant village de Cure et après avoir traversé le Bois de l'Épenay, on arrive au beau site de Pierre-Perthuis avec son pont du XVIII^e siècle en arc surplombé par le pont routier plus récent. On remonte ensuite la rivière Cure en sous-bois. Une montée raide permet d'atteindre un superbe point de vue sur la vallée. Un diverticule à la statue de Notre-Dame de la Lumière et à un autre point de vue précède la redescente jusqu'au village de départ.

Durée :	3h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9.4km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	134m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	135m	Région :	Morvan
Point haut :	245m	Commune :	Domecy-sur-Cure (89450)
Point bas :	163m		

Description

Départ du parking de la mairie de Domecy-sur-Cure. La mairie se situe dans le village de Cure, à proximité de l'église. Le parking se situe à la hauteur de l'agence postale, sur le côté gauche de la route quand on vient en descente de la D453.

Sans balisage

(D/A) Au sortir du parking, suivre la route à droite en montée. À la fourche, laisser le monument aux morts à main droite et prendre à gauche la Grande Rue. Traverser le village en ignorant les départs sur la gauche. Rejoindre la route D127 et la suivre à gauche en montée sur une cinquantaine de mètres.

(1) Après un abri-bus côté droit, quitter la route et s'engager à droite dans un chemin goudronné. Après une maison, prolonger tout droit dans un chemin herbeux. Plus loin, poursuivre sur une piste de terre et longer des hangars agricoles à main droite.

(2) À l'angle des gîtes du château, prendre à droite une petite route interdite aux véhicules de plus de 9,5t. Passer entre un pigeonnier côté gauche et le château côté droit. Quand la route vire à droite (cote 228), continuer tout droit (Nord-Ouest) sur une piste forestière caillouteuse.

(3) Quand la piste vire à droite vers une barrière métallique, continuer tout droit sur un chemin qui pénètre dans un sous-bois serré. Le chemin devient rapidement défoncé par de profondes ornières : emprunter sur la gauche un sentier qui lui demeure parallèle. Après environ 400m, retrouver le chemin et le suivre au Nord-Ouest. Ignorer tous les départs sur les côtés et entamer une descente.

(4) Quand un chemin herbeux vient de la gauche, poursuivre au Nord avec un pré clôturé à main gauche. Franchir un ruisseau et virer aussitôt à droite à angle aigu. Dépasser un petit parking et aboutir au vieux pont de Pierre-Perthuis.

Balisage Rouge et Blanc + Jaune

(5) Emprunter le vieux pont pour franchir la Cure. Au sortir du pont, virer à droite et longer la Cure à main droite. Il y a plusieurs chemins parallèles ou qui s'entrecroisent : demeurer au plus près de la rivière et bien suivre le balisage. Après un virage à gauche, aboutir à un croisement en T et aller à droite.

Balisage Rouge et Blanc

(6) À la fourche qui suit, choisir le chemin de droite (laisser le balisage Jaune partir à gauche en montée). Passer entre deux

Points de passages

D/A Parking de la mairie de Domecy-sur-Cure
N 47.41624° / E 3.809794° - alt. 180m - km 0

- 1 Départ de chemin**
N 47.412142° / E 3.80584° - alt. 225m - km 0.69
- 2 Château de Domecy**
N 47.410515° / E 3.797986° - alt. 236m - km 1.32
- 3 Bifurcation**
N 47.418758° / E 3.791187° - alt. 222m - km 2.38
- 4 Intersection**
N 47.427517° / E 3.784243° - alt. 178m - km 3.51
- 5 - Vieux Pont de Pierre-Perthuis**
N 47.431915° / E 3.786153° - alt. 165m - km 4.17
- 6 Fourche**
N 47.427669° / E 3.795033° - alt. 167m - km 5.02
- 7 Barrage de Malassy - Cure (rivière)**
N 47.420403° / E 3.798405° - alt. 174m - km 6.57
- 8 Fourche**
N 47.416175° / E 3.804783° - alt. 176m - km 7.28
- 9 Fourche**
N 47.417888° / E 3.805805° - alt. 218m - km 7.66
- 10 Notre-Dame de la Lumière - Accès**
N 47.421561° / E 3.809933° - alt. 227m - km 8.24

D/A Parking de la mairie de Domecy-sur-Cure
N 47.41624° / E 3.809794° - alt. 180m - km 9.4

bâtiments en ruine (ancien Moulin de Gingon) puis au pied d'une falaise (site d'escalade). Franchir un ruisseau et continuer le long de la rivière.

(7) Dépasser le Barrage de Malassis et continuer le long de la Cure.

N.B. Entre les points (8) et (10), le tracé mauve censé représenter le GR® 13 sur la carte au 1/25000 n'est pas toujours exact.

(8) À une fourche, prendre le chemin de gauche. Monter et ignorer un départ de chemin sur la gauche (non figuré sur la carte). Effectuer un virage vers la gauche (noter sur la droite le clocher de l'église de Cure) et monter pleine pente au Nord (ignorer un départ sur la gauche).

(9) En haut, à une fourche, obliquer à droite. Au croisement en T, aller à droite. Longer une haie côté gauche et, dans un virage à gauche, gagner sur la droite un superbe point de vue sur la vallée de la Cure. Continuer sur le chemin et aboutir à une petite route.

Sans balisage

(10) Traverser la route et monter en face sur un sentier en direction de Notre-Dame de la Lumière. Le sentier s'incurve vers la droite pour aboutir à la statue que l'on découvre de dos (point de vue sur la vallée de la Cure). Revenir sur ses pas : **attention**, au démarrage d'un chemin bien marqué, ne pas manquer à gauche le sentier par lequel on est arrivé.

Balisage Rouge et Blanc

(10) Suivre la petite route à gauche et descendre de façon soutenue. En bas, virer à droite et franchir la Cure. Quand la route vire à droite, obliquer à gauche dans une impasse au pied d'une tour. Ignorer un départ de chemin sur la gauche et monter jusqu'à l'entrée de l'église. Virer alors à droite, laisser la mairie à main droite, traverser la route et retrouver le parking (D/A).

Informations pratiques

Chaussures de randonnée utiles.

Pas de point d'eau repéré sur le parcours. Tables de pique-nique de part et d'autre du vieux pont de Pierre-Perthuis (5).

Entre (1) et (2), l'itinéraire traverse une exploitation agricole et, entre (2) et (4), il traverse une forêt privée : respecter les lieux.

Carte au 1/25000 nécessaire (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Randonnée effectuée deux fois par l'auteur, la première en septembre 1980, la seconde le 08 juin 2019.

A proximité

- Vieux pont de Pierre-Perthuis (5) (seconde moitié du XVIIIe) surplombé par le pont routier actuel (1874).
- Agréable cheminement le long de la Cure après (5), et passage au pied de falaises peu après (6).
- Superbe point de vue sur la vallée de la Cure peu avant (10).
- Notre-Dame de la Lumière, après (10). Statue datée de 1949, avec point de vue sur la vallée de la Cure (moins dégagé que le précédent).
- Tour et église de Cure, peu avant le retour au parking (D/A).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-long-de-la-cure-par-le-vieux-pont-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.